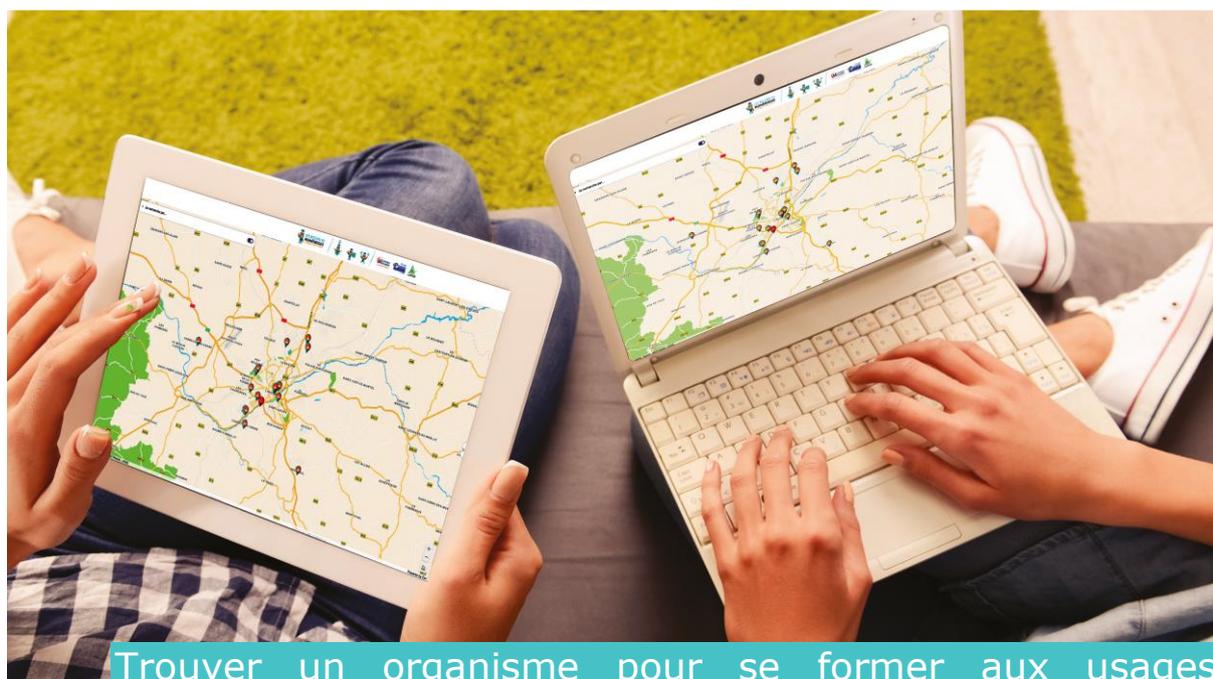


## Cartographie des acteurs de l'accompagnement numérique en Haute-Vienne, un outil essentiel pour lutter contre l'exclusion numérique

Présentation de l'application - jeudi 19 novembre 2020



Trouver un organisme pour se former aux usages numériques, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé ou tout simplement un point d'accès internet ?

C'est désormais possible grâce à la cartographie des acteurs du numérique en Haute-Vienne, mise en ligne aujourd'hui conjointement par la Communauté urbaine Limoges Métropole et le Département de la Haute-Vienne.

### Contacts presse :

**Département de la Haute-Vienne** : Anne-Catherine Farges, 05 44 00 12 42

**Communauté urbaine Limoges Métropole** : Hélène Valleix, 05 55 45 79 09 – 06 20 59 42 71

Dossier de presse à retrouver sur les sites internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne, [www.haute-vienne.fr](http://www.haute-vienne.fr) et de Limoges Métropole, [www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)

## Le contexte

La maîtrise des outils numériques est aujourd'hui une condition indispensable au bon déroulement du parcours social et professionnel de chacun. Or, **un français sur six n'utilise pas internet et plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base.**

Ce phénomène touche d'autant plus durement les personnes en situation de précarité qui, pour reprendre l'expression du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), se trouvent confrontées à une "double peine" : à l'exclusion sociale, vient se rajouter l'exclusion numérique.

Pour répondre à ce défi le Département, **chef de file des politiques sociales**, a financé une étude, menée par le cabinet We tech care, afin de définir les axes d'une stratégie d'inclusion numérique en Haute-Vienne.

Cette étude, menée **en collaboration avec les partenaires institutionnels de l'insertion et de l'emploi** (Fonds social européen, État, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, CCAS de la Ville de Limoges, Communauté urbaine Limoges Métropole, CPAM de la Haute-Vienne, Carsat Centre-Ouest, Pôle emploi, CAF de la Haute-Vienne et MSA du Limousin) a permis de dégager les enjeux suivants :

- 1 - Développer la visibilité des acteurs de médiation numérique ;
- 2 - Faciliter le financement des prestations réalisées en déployant des chèques d'accompagnement ;
- 3 - Aller vers les publics les plus éloignés des offres d'accompagnement ;
- 4 - Outiller et former les professionnels ;
- 5 - Animer et coordonner le réseau départemental.

**Première traduction concrète du plan d'actions : la cartographie des acteurs de l'accompagnement numérique, initiée par l'un des partenaires, la Communauté urbaine Limoges Métropole.**

## La cartographie des acteurs de l'accompagnement numérique en Haute-Vienne

**La mise en ligne de cette cartographie des acteurs de l'accompagnement numérique en Haute-Vienne, fruit d'une collaboration entre le Département et Limoges Métropole, constitue une aide à l'orientation des personnes en situation d'exclusion numérique.**

Sont répertoriées sur la carte les structures offrant un service de formation, d'accompagnement dans les démarches administratives, mais aussi un point

d'accès à Internet ou à du matériel informatique, comme une imprimante par exemple.

Limoges Métropole, avec l'objectif premier d'aiguiller au mieux les demandeurs d'emploi, avait développé (en interne/ via sa direction des services informatiques) une première application à l'échelle de son territoire au mois de juin 2019. En s'inspirant de cette première réalisation, les services du Département et de Limoges Métropole ont travaillé ensemble à son développement et son extension à l'échelle départementale.

L'ambition de cet outil est d'aider les travailleurs sociaux, associations et personnes relais, mairies, etc, à orienter des personnes en difficulté face au numérique vers une structure correspondant à leur besoin.

Il peut aussi s'adresser à des particuliers plus à l'aise avec l'informatique, mais souhaitant un accompagnement spécifique (démarches administratives, mise en forme d'un CV...).

Plus d'une centaine de structures y sont d'ores et déjà répertoriées et l'outil sera réajusté à tout moment (création d'une nouvelle structure, déploiement d'un nouveau service...).



La carte est accessible depuis les sites internet

[www.haute-vienne.fr](http://www.haute-vienne.fr)

[www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)

## Vers d'autres actions d'inclusion numérique en Haute-Vienne

**Favoriser l'accès à l'accompagnement numérique pour tous et en tout point du territoire et coordonner le réseau des structures existantes, sont désormais les missions confiées à l'Association d'animation et de jeunesse du pays de Nexon (AAJPN), retenue à la suite d'un appel à projet.**

Un appel à projets lancé par le Conseil départemental, en articulation avec l'ensemble des partenaires de la stratégie départementale, a permis de retenir l'AAJPN autour de deux missions essentielles :

- le déploiement d'un dispositif itinérant, dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'accompagnement numérique pour tous et en tout point de la Haute-Vienne en développant une offre mobile, "hors les murs".

- l'animation et la coordination du réseau des structures existantes. Cette action permettra de renforcer la lisibilité des acteurs pour l'ensemble des haut-viennois et de s'assurer de la qualité des prestations rendues.

## **Les prochaines étapes (à compter du premier trimestre 2021)**

- Déploiement d'un chèque d'accompagnement numérique afin de permettre aux personnes en situation d'exclusion numérique d'être accompagnées vers l'autonomie.
- Elaboration d'un kit de sensibilisation et de diagnostic numérique ainsi que d'une charte de l'accompagnement.